

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE CAUMONT SUR DU**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026  
Reçu en préfecture le 11/02/2026  
Publié le 05/06/2026  
ID : 084-268403318-20260203-8303022026-DE

**Membres en  
exercice :**

**SEANCE DU 03 FEVRIER 2026**

16

**Membres  
présents :**

L'an deux mille vingt-six, le 03 Février à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Claude MOREL, Président du CCAS.

11

**Suffrages  
exprimés :**

**Etaient présents :** M MOREL - MME MARESCAUX – M GUILLOT – MME LORNE – MME REYNAUD - MME BADALAMENTI – MME CORTE – M GIACARDI - M CECCONI- MME THORELLE – MME CONSTANT

15

**Date de  
convocation**

**Procurations :** MME MURGIA A M GIACARDI – MME BILLAUD A MME MARESCAUX - MME ORTS A M GUILLOT – MME MALLEM A M MOREL

27/01/2026

**Absents :** MME GHIBAUDDO

**Secrétaire :** Alix LORNE

**DELIBERATION N°8303022026**

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LA BOURGUETTE »

Rapporteur : Claude MOREL

L'association LA BOURGUETTE domiciliée ZA du Revol, 231, chemin du Tour du Revol 84 240 à LA TOUR D'AIGUES, est gestionnaire de l'établissement « Le Petit Jardin » situé à Montfavet.

Elle propose dans le cadre d'une convention de partenariat l'intervention de l'Equipe Ressource du Petit Jardin au sein de la crèche Lou Nis et la mise en place d'éventuelles actions de prévention et de sensibilisation.

Trois types d'actions ponctuelles peuvent être organisés en fonction des besoins de la crèche, et sur demande de la Directrice autour :

- ✓ de la sensibilisation autour du développement de l'enfant (normal et pathologique) et l'inclusion des enfants en situation de handicap
- ✓ de la participation de l'Equipe Ressource du Petit Jardin des réunions de travail avec l'équipe de la crèche
- ✓ de conseils au sujet d'une situation singulière basées sur des observations de l'enfant au sein de la crèche assortis de recommandations.

Les interventions de l'Equipe Ressource sont gratuites. Elles s'inscrivent dans les missions de prévention et de promotion de l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap portées par l'association La Bourguette.

Le conseil d'administration, ouï son rapporteur,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention proposé par l'association LA BOURGUETTE,

Considérant que les clauses sont satisfaisantes,

**Approuve** la convention à passer avec l'association LA BOURGUETTE, domiciliée ZA du Revol, 231, chemin du Tour du Revol à LA TOUR D'AIGUES (84 240) gestionnaire de l'établissement « Le Petit Jardin » pour la mise en place d'éventuelles actions de prévention et de sensibilisation au sein de la crèche Lou Nis.

**Autorise** M. le Président à signer ladite convention

**Précise** que les dépenses seront inscrites au BP 2026

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

POUR : M MOREL - MME MARESCAUX - M GUILLOT - MME LORNE - MME REYNAUD -  
MME BADALAMENTI - MME CORTE - M GIACARDI - M CECCONI - MME THORELLE -  
MME CONSTANT - MME MURGIA - MME BILLAUD - MME ORTS - MME MALLEM

Fait à Caumont-sur-Durance, le 04 Février 2026

Le Président

Claude MOREL



La Secrétaire de séance

Alix LORNE